

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-7 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 412-1 ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte des thèses ;

Vu l'arrêté du 27 juin 1985 modifié fixant la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, le doctorat ;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale ;

Vu les pièces justificatives produites par M. XUAN HUNG NGUYEN, né le 22 juin 1984 à BAC GIANG (VIETNAM), en vue de son inscription au doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le 15 décembre 2011 une thèse portant sur le sujet suivant : Réseaux de communication et applications de contrôle-commande,

préparée au sein de l'école doctorale Systèmes, devant un jury présidé par YVON TRINQUET, Professeur des universités et composé de GERMAIN GARCIA, Professeur des universités, GUY JUANOLE, Professeur des universités, ZOUBIR MAMMERI, Professeur des universités, YE-QIONG SONG, Professeur des universités, JEAN-MARIE THIRIET, Professeur des universités ;

Vu la délibération du jury ;

Le **DIPLOME DE DOCTEUR SYSTEMES EMBARQUES**

est délivré à **M. XUAN HUNG NGUYEN**

et confère le **grade de docteur**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Toulouse, le 2 avril 2012

Le titulaire

Le Directeur

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

N° INSATOU 8325260

Didier MARQUIS

/2012201100027

Olivier DUGRIP

